

CLUB PHILATELIQUE VERTAVIEN

Supplément au N° 34 - Dossier spécial "Restauration de l'horloge de l'église de Vertou et souvenirs philatéliques"

Le but de ce supplément est de rassembler le maximum d'articles sur la rénovation du mécanisme de l'horloge de l'église en y ajoutant quelques souvenirs représentant l'église de Vertou

1 - Convention avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'horloge de l'église de Vertou

Rodolphe AMAILLAND
Maire de Vertou
Conseiller départemental

Marie SLIWINSKI
Adjointe au Maire
déléguée à la Culture et au Patrimoine

ont le plaisir de vous inviter à
la signature de la Convention avec la Fondation du Patrimoine
pour la restauration de l'horloge de l'Eglise Saint Martin

lundi 30 novembre 2015 à 17h
en Mairie de Vertou, salle des Mariages



Direction de la Communication 02 40 34 77 70



Eglise Saint-Martin construite entre 1875 et 1887



Cadran de l'horloge de l'église Saint-Martin à Vertou (détail de la photo de gauche).
Photo prise le 17 septembre 2012 à 17H57

Photo Michel feyfant pour le C.P.V.



1^{er} prêt à poster de Vertou "Les bords de Sèvre et l'église Saint-Martin".

PAP émis en : avril 1999 ; Nombre de tirage : 3 000 exemplaires ; Agrément N° 899 Lot 107/899

Enveloppe pré-timbrée à validité permanente prévue pour un envoi jusqu'à 20 g.

Le 30 novembre 2015 a eu lieu la signature de la Convention avec La Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'horloge de l'église Saint-Martin en Mairie de Vertou.



Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.

Signature de la Convention par Gérard Pompidou
de la Fondation du Patrimoine pour la Loire-Atlantique



Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.

Signature de la Convention par Rodolphe Amailland
Maire de Vertou



Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.

Photo page précédente de gauche à droite : Valérie Brunelière, Vincent Laumailé (tous 2 de la société Lussault implantée à Tiffauges en Vendée), Rodolphe Amailland (Maire de Vertou), Gérard Pompidou (Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine), Marie Sliwinski (adjointe au Maire de Vertou déléguée à la Culture et au Patrimoine).



Horloge de l'église Saint-Martin de Vertou
SOUSCRIPTION, FAITES UN DON !




Restauration du mécanisme de l'horloge
Vertou, Loire Atlantique



← Scannez le QR code et faites votre don sur notre site internet.

Bon de souscription horloge de l'église Saint-Martin

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la Horloge de l'église Saint-Martin

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : Fondation du Patrimoine - Horloge église Saint-Martin

Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de € et je bénéficie d'une économie d'impôt

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : un don de 200 € = 66 € d'économie d'impôt
- de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur la fortune ou l'impôt sur les sociétés

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera agencé(e) destinataire. Toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous les communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de souscription n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du Patrimoine.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine s'engage à renvoyer au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion exclusifs forfaitairement à 2% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt de Solidarité sur la Fortune et à 2% du montant des autres dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du Patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Nom ou Société : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____

Coupons à renvoyer à :
FONDATION DU PATRIMOINE
37 bis, quai de Versailles - 44000 NANTES

Pensez au don en ligne ! www.pays-de-la-loire.fondation-patrimoine.org

La Fondation du Patrimoine

Rénovation par l'entreprise Lussault de Tiffauges

La Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

Organisation

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Moyens d'action

Afin de réaliser sa mission, la Fondation du Patrimoine :

- attribue son label à des particuliers, leur permettant de bénéficier de **déductions fiscales** à l'occasion de travaux de restauration d'un bien immobilier non protégé particulièrement représentatif du patrimoine,
- soutient des projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif, **en participant à leur financement**,
- contribue à **mobiliser le mécénat** en faveur de projets de restauration du patrimoine local, favorise la transmission des savoir-faire et métiers traditionnels.

FONDATION DU PATRIMOINE

Aujourd'hui

En 2014 la rupture subite d'une des chaînes de contrepoids a provoqué un arrachement du plancher et la dégradation partielle du mécanisme. Une rénovation est donc nécessaire.

Avec la Fondation du patrimoine

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la ville de Vertou lance une souscription publique pour participer au financement de cette réparation. En sus de la conservation d'un patrimoine de 124 ans, il s'agit de valoriser un savoir-faire artisanal et complexe en invitant les vertoviens à partager une expérience collective, à travers des visites d'entreprise et une exposition. Notamment, le mécanisme sera visible à Libre Cour, la bibliothèque de Vertou, en juin 2016.



s'associe à la restauration de l'Horloge de l'église Saint-Martin

Le clocher de l'église Saint-Martin a été achevé en 1887. Repère dans le paysage vertovien, il culmine à 70 mètres de hauteur. L'imposante église Saint-Martin, implantée au cœur de la ville, porte le nom du fondateur de Vertou qui créa vers 575 une communauté de moines et fonda une abbaye aujourd'hui disparue mais dont il reste aujourd'hui l'ancien porche, visible près de l'église et classé à l'inventaire des monuments historiques.

Le 18 mai 1891, la Ville de Vertou participe à l'acquisition de l'horloge de l'église Saint-Martin avec le Conseil de fabrique (paroisse)

Le mécanisme de l'horloge publique n'a jamais quitté le clocher et a été entretenu régulièrement, avec deux interventions importantes, en 1936 et 1955. Sa rénovation est conduite par l'entreprise Lussault, de Tiffauges (Vendée), qui dispose de savoir-faire de campaniste depuis 1865.

Comment faire un don ?

PAR COURRIER

Envoyez ce bon de souscription avec votre règlement par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine

PAR INTERNET

Faites un don en ligne sur notre site internet sécurisé www.pays-de-la-loire.fondation-patrimoine.org

Scannez le code ci-contre et faites votre don pour ce projet sur notre site internet. →





Carte postale ancienne représentant "L'Eglise et L'Hôpital" de Vertou. Non circulé



Carte postale ancienne montrant l'église Saint-Martin de Vertou de la rue Henri Charpentier



Verso de la carte postale ayant circulé en 1914

TERRITOIRE

RESTAURATION DE L'HORLOGE DE VERTOU

Soutenez le projet en devenant « mécène » !

Le 30 novembre, la Ville de Vertou et la Fondation du Patrimoine signaient en Mairie une Convention officialisant leur partenariat dans le cadre du projet de restauration de l'horloge de l'église Saint Martin. Une action forte en matière de préservation du patrimoine, auquel les Vertavien sont invités à s'associer en devenant « mécène » et acteur du projet dans le cadre d'une souscription publique.

La loi du 9 décembre 1905 institue que les édifices servant à l'exercice public des cultes (et les objets mobiliers les garnissant) sont propriété de l'Etat et des communes. Concrètement, les cathédrales sont propriété de l'Etat, tandis que les églises paroissiales sont propriété des communes, mises à la disposition des fidèles et du clergé pour l'exercice du culte.

C'est dans ce cadre que la Ville de Vertou a engagé en 2010 et en plusieurs phases des travaux de réhabilitation de l'Eglise Saint Martin (voir encadré « travaux en cours ») et qu'elle initie aujourd'hui la restauration de l'horloge de l'église.

Pendant la restauration de l'horloge, une installation provisoire a été mise en place dans le clocher.

Une horloge conçue en 1891

Pour rappel, le clocher de l'église Saint-Martin a été achevé en 1887. Repère dans le paysage vertavien, il culmine à 70 mètres de hauteur. En 1891, l'horloge est conçue et installée par les Etablissements Lussault, Pèlerin et Gourdin, fabricants toujours en activité et implantés à Tiffauges (Vendée).

Le mécanisme de l'horloge publique n'a jamais quitté le clocher et a été entretenu régulièrement, avec deux interventions importantes, en 1936 et 1955. En 2014 la rupture subite d'une des chaînes de contrepoids a provoqué un arrachement du plancher et la dégradation partielle du mécanisme. Une rénovation s'avère donc nécessaire, pour laquelle l'entreprise Lussault est à nouveau sollicitée.

Associée à la Fondation du Patrimoine, la Ville de Vertou lance une souscription publique pour participer au financement des travaux de réparation de l'horloge publique de l'église Saint-Martin.

En sus de la conservation d'un patrimoine de 124 ans, il s'agit de valoriser un savoir-faire artisanal et complexe en invitant les vertavien à partager une expérience collective, à travers des visites d'entreprise et des expositions (voir page suivante).



Réductions d'impôts pour les donateurs

Le mécénat populaire tant des particuliers que des entreprises permet aux donateurs de bénéficier de réductions fiscales : les dons ouvrent droit pour les particuliers à une réduction d'impôt de 66% du don ou de 75% pour ceux assujettis à l'impôt sur la fortune, et de 60% pour les entreprises (dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers et 5% du chiffre d'affaires pour les entreprises).

Le coût du projet est estimé à 23000 € HT.

Informations et dons en ligne sur <https://www.fondation-patrimoine.org>

FOCUS

Jean-Marc Fortun : mécanicien horloger

Il sera en « première ligne » dans le projet de restauration de l'horloge de Vertou. Jean-Marc Fortun, témoigne de sa passion pour son métier.

Vertou Magazine : Depuis combien d'années faites-vous ce métier ? Et en quoi vous plaît-il ?

Jean-Marc Fortun : Je suis rentré il y a 27 ans au sein de la société Lussault avec un CAP d'ajusteur. Puis, j'ai été "formé sur le tas" par les anciens au métier de l'horlogerie. Ce que j'apprécie, c'est que ce soit un travail diversifié : réparations d'horloges, fabrication d'aiguilles, de cadrans...

Vertou Magazine : Avec ce projet à Vertou, vous allez renouer avec un savoir-faire ancien de votre entreprise que vous êtes très peu aujourd'hui à maîtriser. Cela doit être émouvant pour vous ?

Jean-Marc Fortun : Effectivement, cela devient un métier rare en France. Je suis fier de pouvoir remettre en état l'horloge de Vertou, surtout lorsque l'on sait qu'elle a plus d'un siècle. C'est un vrai plaisir de participer à sa restauration. Il est important de conserver notre patrimoine.



Vertou Magazine : Combien d'ouvrages avez-vous déjà restaurés ? Lequel vous a le plus marqué ?

Jean-Marc Fortun : J'ai déjà réha-

bilité une trentaine d'horloges dont celle de Versailles en 1999, c'est un monument !

DÉCOUVERTE

Lussault, premier campaniste* de l'Ouest



Situé au cœur de la Vendée, à Tiffauges, la société Lussault, créée en 1865, exerce son savoir-faire reconnu depuis cinq générations. Elle œuvre notamment dans la conception, la fabrication et la restauration d'horloges d'édifices et d'horloges monumentales. C'est un métier, baptisé «campaniste», qui s'inscrit

dans la continuité malgré les évolutions des moyens et méthodes de la distribution de l'heure. En 2013, la société Lussault a fusionné avec la société Laumailé basée à Tarbes qui fait partie du groupe UCANDRI.



Interview de Vincent Laumailé (PDG du groupe UCANDRI)

Vertou Magazine : Aujourd'hui, intervenez-vous souvent pour des prestations techniques telles que la restauration d'horloge d'église ?

Vincent Laumailé (PDG du groupe UCANDRI) : Nous intervenons à ce jour sur plus de 3000 sites en France et effectuons des nettoyages et entretiens d'une centaine d'horloges mécaniques. Les projets de restauration pour remise en service sont de plus en plus rares faute de budget et de volonté de conservation. C'est en quoi la restauration de la « belle Dame » de Vertou va s'inscrire dans la liste des beaux et grands projets de restauration de l'horlogerie française.

Vertou Magazine : La notion de «conservation du patrimoine» est-elle importante pour vous ? Pourquoi ?

Vincent Laumailé : Oui. Elle est très importante à mes yeux, même si le sujet est vaste car on parle de conservation de biens mobiliers et immobiliers mais aussi de traditions de paysage sonore, de respect de culture, de faits de vie. Tous ces éléments font partie du patrimoine, il est notre ADN. Ce sont des repères que nous avons tous pour devoir de conserver : les actions de mécénat, de compétences ou financier, réalisables grâce à la participation de la Fondation du Patrimoine, ou par d'autres institutions, sont l'occasion d'échanges et de réflexions sur le patrimoine.

Vertou Magazine : Avec ce projet à Vertou, vous allez renouer avec un savoir-faire ancien de votre entreprise. Cela doit être émouvant pour vous ?

Vincent Laumailé : Nous avons la chance de pouvoir pratiquer un métier où les sentiments "valsent". Le campaniste travaille sur des pièces ayant bien souvent entre 20 à 400 ans. Pouvoir restaurer, compléter une conception pour aboutir à la remise en fonctionnement est réjouissant. Vertou nous procurera ce sentiment lorsque les premiers battements de cœur de la « belle Dame » retentiront lors de la remise en service dans sa chambre (armoire de protection vitrée) à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2016.

Vertou Magazine : Attendez-vous de cette intervention qu'elle vous ouvre d'autres projets du même type ?

Vincent Laumailé : Ce projet à Vertou sera entendu et initiera très certainement d'autres actions. Notre devoir est, d'une part, de communiquer pour faire perdurer ce métier et offrir la possibilité dans le futur de conserver ce savoir-faire ancestral, et d'autre part, de créer des projets participatifs avec les administrés leur permettant de découvrir leur patrimoine. Si Vertou pouvait générer de l'enthousiasme à d'autres élus, ce serait pour nous un pari réussi.

Campaniste : praticien d'un métier complexe, artisanal et culturel. Il conçoit réalise, installe, restaure et entretient les cloches et horlogeries d'édifices. Ce métier fait appel à plusieurs domaines de savoir-faire (charpentier, horloger, mécanicien, électromécanicien, électricien et restaurateur).*

En marge du projet, des initiatives « grand public » permettront à chacun de mieux connaître le contexte de ce programme de restauration exceptionnel. L'occasion pour petits et grands de découvrir des savoir-faire méconnus.

■ En décembre 2015 Marché de Noël de Tiffauges (85)

La Société Lussault sera associée à la Société Cornillé-Harvard dans un projet de construction d'un carillon médiéval. Le Marché de Noël de Tiffauges (les 4,5,6,11,12 et 13 décembre) sera l'occasion pour le public d'assister à un démontage de cloches par la société Cornillé-Harvard, fondateur depuis 1865. Les deux entreprises présenteront aussi à cette occasion un mini carillon sur lequel petits et grands pourront jouer quelques notes.

■ En février 2016 Visitez l'entreprise Lussault !

Le 23 février 2016, direction la Vendée ! L'entreprise Lussault ouvrira exceptionnellement ses portes au public dans le cadre du projet de restauration de l'horloge de l'église de Vertou. Une occasion unique de découvrir son savoir-faire dans les domaines de l'horlogerie monumentale (cadrans, martellerie...) et du métier de campaniste.

Les visiteurs pourront aussi assister aux interventions d'un employé de l'entreprise pour la réparation de l'horloge de Vertou, cette « vieille dame » fabriquée en 1891 étant un modèle unique et imposant par sa taille.

Monsieur Laumailé, PDG du groupe UCANDRI, animera une visite guidée d'1h30, riche en échanges et découverte patrimoniale.

Attention : nombre de places limité. Inscription obligatoire auprès du Service culturel - 02 40 34 76 14 / culture @mairie-vertou.fr

■ En juin 2016 Exposition de l'horloge à Libre Cour



Véritable « puzzle » en trois dimensions, l'horloge de l'église de Vertou a été démontée. Constituée de plusieurs dizaines de pièces mécaniques et structurales différentes, l'horloge démontée sera présentée au public à Libre Cour, la bibliothèque de Vertou, en juin 2016. Une occasion unique de découvrir ce mécanisme de l'intérieur.

Pourquoi, sur les cadrans des horloges, le 4 (IV) s'écrit en chiffre romain IIII ?
Réponse de Vincent Laumailé : "Selon toute vraisemblance, pour ne pas être confondu avec le VI"



Flamme de Vertou "Tradition et Tourisme" - son muscadet - la Sèvre
 en date du 5 septembre 1991
 L'église de Vertou et le portail de l'ancienne abbaye se trouvent à droite de la flamme



Flamme de Vertou "Une ville à la campagne" entre Sèvre et vignes
 en date du 25 septembre 1997
 L'église de Vertou est dessinée au centre de la flamme

Vertou

Une souscription pour la restauration de l'horloge de l'église

La Ville et la Fondation du patrimoine ont signé en mairie, une convention officialisant leur partenariat dans le cadre du projet de restauration de l'horloge de l'église Saint-Martin.

L'église Saint-Martin a bénéficié de plusieurs phases de travaux pour sa restauration. C'est à présent son horloge qui est l'objet de toutes les attentions, le mécanisme datant de plus de 120 ans étant à bout de souffle et nécessitant l'intervention d'experts.

Actuellement, l'horloge fonctionne grâce à une installation palliative. La municipalité, propriétaire de cette église paroissiale étant attachée à la sauvegarde du patrimoine, l'idée d'une souscription, ouverte à tous, en collaboration avec la Fondation du patrimoine est née, associant de près les Vertaviens à cette restauration.

« C'est un choix ambitieux, pour l'histoire, pour la mémoire, pour le patrimoine, on aurait pu mettre un mécanisme électronique, cette horloge tout le monde la regarde, au moins une fois dans la journée », a souligné le maire, Rodolphe Amailland.

Autre objectif, la transmission du savoir-faire, les travaux étant confiés à la société vendéenne Lussault (groupe Ucantri), un campaniste renommé qui œuvre depuis 1865 et qui intervient tant en France qu'à l'étranger. Parmi leurs chantiers en cours, l'horloge de la Grande mosquée d'Alger. « Une pièce comme celle-ci, qui fonctionne, c'est très rare, on n'en compte qu'une dizaine en France, cette horloge monumentale a une valeur financière très importante,



Vincent Laumailé, Rodolphe Amailland, Gérard Pompidou lors de la signature de la convention de souscription, lundi soir à la mairie, le 30 novembre.

cela fait des années que nous n'en n'avons pas vu, c'est une opération magique », a indiqué Vincent Laumailé PDG du groupe Ucantri.

Des réductions d'impôts

Pour sa part, Gérard Pompidou, délégué départemental de la Fondation du patrimoine a dit sa satisfaction « régulièrement, on restaure des cloches, c'est la première fois que l'on va restaurer le mécanisme d'une horloge ». Créée en 1996, la

Fondation du patrimoine a pour but de « sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé, maisons, églises, moulins... Elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets ».

Depuis une dizaine d'années, en Loire-Atlantique, 90 opérations ont bénéficié de son soutien. Pour l'horloge, le coût estimé des travaux s'élève à 19 534 HT. Dans le cadre du mécénat populaire qui concerne tant des particuliers que les entre-

prises, la Fondation délivrera aux donateurs un reçu ouvrant droit à des réductions d'impôts.

Une aide financière complémentaire pourra également être apportée par la Fondation du patrimoine. Les bons de souscription détaillant le projet et les réductions d'impôts peuvent être retirés à la mairie, il est également possible de faire un don en ligne sur le site sécurisé de la fondation, www.pays-de-la-loire-fondation-patrimoine.org

Visites guidées aux ateliers Lussault

L'horloge monumentale de l'église Saint-Martin a été conçue en 1891. Ce sont les établissements Lussault Pélerin et Gourdin qui en avaient assuré l'installation dans le clocher qui culmine à 70 mètres de haut. L'horloge pèse 300 kg (hors poids) le châssis mesure 1 m de large, 2,50 m de long. L'heure s'affiche sur trois cadrans qui figurent sur le fronton et les murs latéraux du clocher. L'horloge, qui n'a jamais quitté le clocher a déjà été restaurée en 1936 par les ateliers Lussault.

Une deuxième intervention avait été rendue nécessaire en 1955. C'est un horloger local, Jean-Marc Fortin qui assure son entretien. En 2014, la rupture subite d'une des chaînes du contrepoids a provoqué un arrachement du plancher, causant une dégradation du mécanisme. D'où l'appel une nouvelle fois à la société Lussault. L'horloge a été démontée il y a 6 mois.

Les ateliers Lussault ouvriront exceptionnellement leurs portes le 23 février. Animée par Vincent Laumailé, PDG du groupe Ucantri, cette visite guidée permettra aux visiteurs de découvrir le savoir-faire de cette entreprise dans les domaines de l'horlogerie monumentale (cadrans, martellerie...) et aussi en tant que campaniste.

Parallèlement, les visiteurs auront l'occasion d'assister à l'intervention d'un spécialiste au chevet de l'horloge vertaviennaise.

Les travaux de restauration devraient débuter début janvier pour s'achever courant avril. Avant d'être replacée dans le clocher, l'horloge démontée sera présentée dans le cadre d'une exposition en juin, à la bibliothèque Libre cour. Elle aura retrouvé une seconde jeunesse et sera à nouveau opérationnelle pour les Journées du patrimoine en septembre 2016.



L'horloge publique de l'église Saint-Martin a été démontée il y a six mois. Une installation provisoire a été installée afin que l'heure continue à s'afficher sur les trois cadrans.

➔ **VERTOU.** Un appel est lancé aux Vertaviens

Rénover l'horloge de l'église

À la suite de la rupture d'une chaîne de contrepoids, l'horloge de l'église Saint-Martin est dégradée depuis 2014. Lundi soir, la ville de Vertou et la Fondation du patrimoine ont signé une convention de partenariat pour sa rénovation.

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la fondation a pour mission d'aider à la restauration du patrimoine public ou associatif non protégé par l'État : si son intérêt est soutenu par des dons d'au moins 5 % du montant des travaux, la fondation aide à son financement par un fond auquel est attribuée la moitié des successions en déshérence. Les donateurs bénéficient d'une économie d'impôt. Cette convention est donc un appel aux Vertaviens à



Rodolphe Amailland, maire, et Gérard Pompidou, de la Fondation du patrimoine, ont signé une convention de partenariat.

participer collectivement à la conservation d'un patrimoine de 124 ans devenu rare.

Estimé à 23 000 € HT, ce projet permettra à l'entreprise Lussault, de Tiffauges, de transmettre son savoir-

faire de 150 ans à un jeune de l'école d'horlogerie de Nantes. Et de le valoriser par une visite publique de ses ateliers en février 2016 et l'exposition du mécanisme restauré à la bibliothèque Libre Cour en juin 2016.

■ VERTOU

EGLISE.

L'horloge conservera son mécanisme de 1891

La semaine dernière, la ville a ouvert une souscription, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, pour financer la restauration du mécanisme de l'horloge de l'église Saint-Martin. Et ce n'est pas la seule interaction qui est prévue avec la population pour ce chantier chirurgical.

Cela a beau être des matériaux des plus résistants, ils n'en demeurent pas moins vulnérables. En 2014, la rupture subite d'une des chaînes de contrepoids a provoqué un arrachement du plancher et une dégradation du mécanisme de l'horloge du clocher de l'église Saint-Martin. « Une usure ? On a du mal à expliquer le motif. En tout cas, ça a dû faire un sacré barouf à cinquante mètres au-dessus de nos têtes. Des énormes verrous ont été totalement pliés. Impressionnant, » exprimait Vincent Laumailié, nouveau dirigeant de la société Lussault à Tiffauges, campaniste* réputé dans l'ouest.

Un système électronique remplace donc, depuis, le méca-

nisme originel, installé en 1891, par, déjà, la même entreprise vendéenne. Il y a six mois, sur deux jours, celle-ci est venue démonter et descendre les 300 kg d'engrenages. « C'est la première fois que cette partie de l'horloge quittait le clocher », notait le maire qui ajoutait que « deux seules interventions d'envergure avaient eu lieu sur place en 1936 et 1955 ».

Des opérations d'horlogerie chirurgicale, la société Lussault en fait très peu. « La dernière qui est passée dans les ateliers doit dater d'il y a dix ans, indiquait Vincent Laumailié. C'est un choix ambitieux de la ville. Cet équipement est une rareté en France. Cela a une valeur inestimable. Renforcé par le caractère imposant du clocher : ce mécanisme fait sonner les trois cloches dont deux sont largement à plus d'une tonne ».

Visite de l'entreprise, exposition à Libre cour

Après examen de la situation, la ville a décidé de lancer une souscription pour maintenir la particularité vertavienne. Depuis la semaine dernière, les donateurs peuvent retirer un



Les élus vertaviens (Rodolphe Amailland, le maire, et Marie Sliwinski, adjointe à la culture) ont lancé avec la Fondation du patrimoine (représentée par Gérard Pompidou, délégué départemental) la souscription qui servira à restaurer le mécanisme de l'horloge de l'église Saint-Martin. Cette opération sera réalisée par la société Lussault en Vendée, dirigée par Vincent Laumailié (à gauche).

dossier en mairie pour y glisser un chèque ou télécharger et imprimer le document sur le net (www.fondation-patrimoine.org). Le coût des travaux est estimé à 23 000 €. A partir de 5 % de souscription, la Fondation abonde d'une somme selon ses moyens budgétaires.

Le reliquat, s'il y en a un, est comblé par la municipalité. « Ces dons ouvrent droit à une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises, » précisait Gérard Pompidou, de la Fondation du patrimoine qui, en Loire-Atlantique, a déjà soutenu 90 projets en une petite dizaine d'années.

Outre sa possible participation financière, la population sera totalement investie dans le projet. Par groupe, le public pourra aller visiter l'entreprise vendéenne et observer l'état du mécanisme au fil des six mois de travaux. A partir d'avril des tests

seront réalisés. Tout au long de la restauration, plusieurs agents municipaux seront formés à cette mécanique pour du petit entretien et des petites interventions. Avant sa remontée dans le clocher, l'ensemble sera exposé à Libre cour pendant le mois de juin.

L'heure de vérité sonnera en septembre prochain lors des journées du patrimoine pour lesquelles le mécanisme sera remis en marche. Nul doute que ce week-end-là, les cloches tinteront d'une autre façon à Vertou. L.F.

*Un campaniste réalise, installe, restaure et entretient les cloches et horlogeries des édifices.

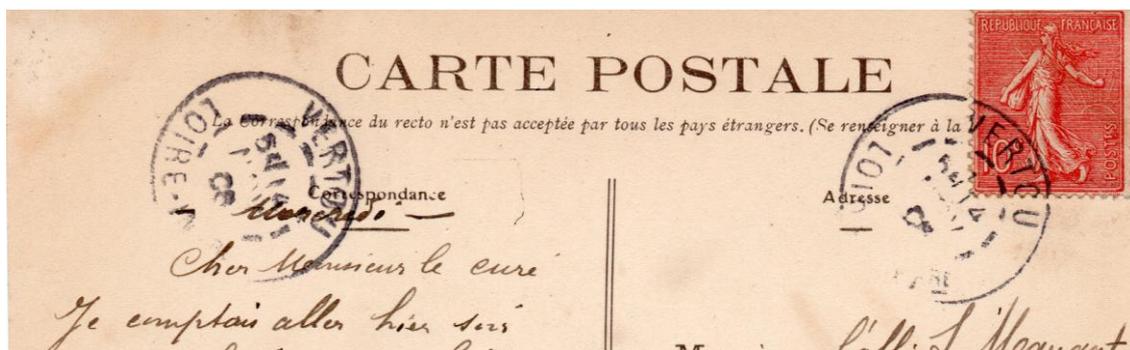
■ Pour la visite de l'entreprise, inscriptions et réservations au 02 40 34 76 14 (nombre de places limitées, durée : 1 h 30).



Le mécanisme a cassé en 2014. Il a été descendu et sera restauré. Il devrait retrouver sa place en septembre 2016 pour les Journées du patrimoine.



Carte postale ancienne "Eglise Saint-Martin de Vertou" - Cliché de l'abbé Duchet



Verso de la carte postale ayant circulé en 1908

2 - Travaux de restauration du mécanisme des 3 horloges de l'église Saint-Martin de Vertou. Visite du 23 février 2016 dans les ateliers de la Société Lussault à Tiffauges (Vendée).

Article paru dans "Vertou magazine" du mois de janvier 2016 N° 319

TERRITOIRE

RESTAURATION DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN

En février, visitez l'entreprise Lussault!

En marge du projet de restauration de l'horloge de l'église Saint Martin (voir reportage complet dans le n° de décembre de Vertou Magazine), des initiatives « grand public » permettront à chacun de mieux connaître le contexte de ce programme exceptionnel. L'occasion pour petits et grands de découvrir des savoir-faire méconnus. Premier rendez-vous de l'année 2016 : l'invitation à visiter, en février, l'entreprise Lussault, en charge de la restauration de l'horloge.



Le 23 février 2016, direction la Vendée ! L'entreprise Lussault ouvrira exceptionnellement ses portes au public dans le cadre du projet de restauration de l'horloge de l'église de Vertou. Une occasion unique de découvrir son savoir-faire dans les domaines de l'horlogerie monumentale (cadrans, martellerie...) et du métier de campaniste.

Les visiteurs pourront aussi assister aux interventions d'un employé de l'entreprise pour la réparation de l'horloge de Vertou, cette « vieille dame » fabriquée en 1891 étant un modèle unique et imposant par sa taille. Monsieur Laumailé, PDG du groupe UCAN-DRI, animera une visite guidée d'1h30, riche en échanges et découverte patrimoniale.

Appel au mécénat populaire

La Ville de Vertou s'est associée à la Fondation du Patrimoine, pour lancer une souscription publique afin que les Vertaviens qui le souhaitent puissent participer au finance-

ment des travaux de réparation de l'horloge publique de l'église Saint-Martin.

Réductions d'impôts pour les donateurs

Le mécénat populaire tant des particuliers que des entreprises permet aux donateurs de bénéficier de réductions fiscales : les dons ouvrent droit pour les particuliers à une réduction d'impôt de 66% du don ou de 75% pour ceux assujettis à l'impôt sur la fortune, et de 60% pour les entreprises (dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers et 5% du chiffre d'affaires pour les entreprises).

Le coût du projet est estimé à 23 000 € HT.

Attention : nombre de places limité pour la visite de l'entreprise Lussault. Inscription obligatoire auprès du Service culturel - 02 40 34 76 14 culture @mairie-vertou.fr



TERRITOIRE

RÉHABILITATION DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE ST MARTIN

En février, visitez l'entreprise Lussault!

Il est toujours possible de s'inscrire pour la visite de l'Entreprise Lussault prévue le mardi 23 février de 10h et de 14h. Cette entreprise vendéenne a été missionnée par la Ville de Vertou pour restaurer l'horloge de l'Eglise Saint Martin (voir les n° de décembre 2015 et janvier 2016 de Vertou Magazine).



TOUTES LES INFOS SUR www.vertou.fr

Cette visite sera l'occasion unique de découvrir le savoir-faire de l'entreprise dans les domaines de l'horlogerie monumentale (cadrans, martellerie...) et du métier de campaniste. Les participants pourront également assister aux interventions d'un employé de l'entreprise pour la réparation de l'horloge de Vertou, cette « vieille dame » fabriquée en 1891 étant un modèle unique et imposant par sa taille.

Monsieur Laumailé, PDG du groupe UCANDRI, animera également une visite guidée d'1h30, riche en échanges et découverte patrimoniale.

Attention : nombre de places limité pour la visite de l'entreprise Lussault.

Inscription obligatoire auprès du Service culturel - 02 40 34 76 14 culture@mairie-vertou.fr



Vertou

L'horloger du clocher remet les pendules à l'heure

Le mécanisme qui actionne les trois cadrans de l'église Saint-Martin est reparti à Tiffauges, en Vendée, où l'horloge monumentale a été conçue. Une visite à la « maternité » s'impose.

Conçue et installée par les établissements Lussault-Pélerin et Gourdin en 1891, l'horloge monumentale de l'église Saint-Martin n'a jamais quitté le clocher, l'intervention de la société Lussault, nécessaire en 1955, s'étant faite à son chevet. C'est un horloger local, Jean-Marc Fortin qui est chargé de son entretien.

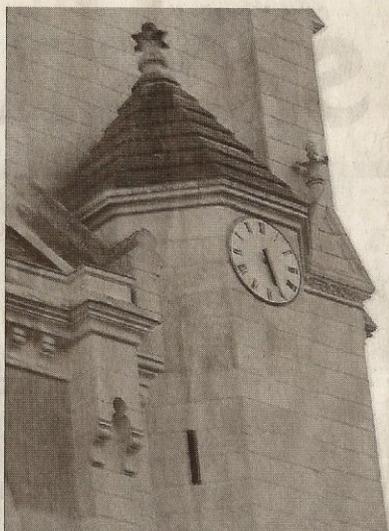
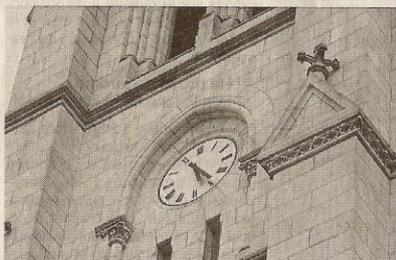
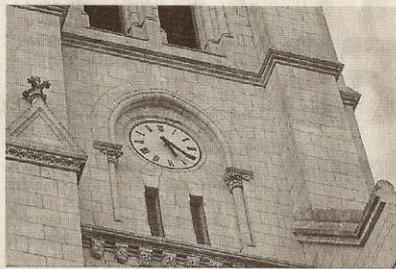
120 ans au clocher du temps

Après plus de 120 ans de bons et loyaux services, grâce auxquels s'affiche l'heure sur les trois cadrans qui figurent sur le fronton et les murs latéraux du clocher, le mécanisme s'est vu endommagé lors de la rupture subite d'une des chaînes du contre-poids, en 2014. L'horloge avait dû être démontée il y a six mois et un mécanisme de remplacement avait été aménagé afin que les aiguilles continuent à tourner sur les cadrans.

Une visite émouvante

Parallèlement, une souscription a été lancée auprès des Vertaviens pour la restauration de l'horloge, et la Ville et la Fondation du patrimoine ont signé une convention de partenariat. Pour rappel, le coût estimé des travaux s'élève à 23 000 € hors taxes. Dans le cadre du mécénat populaire qui concerne tant les particuliers que les entreprises, la fondation délire aux donateurs un reçu qui ouvre droit à des réductions d'impôt.

L'entreprise Lussault ouvrira exceptionnellement ses portes aux Vertaviens, mardi 23 février, à Tiffauges,



Grâce à l'horloge monumentale qui est installée dans le clocher de l'église Saint-Martin, l'heure s'affiche sur trois cadrans, depuis 1891.

en Vendée. Cette visite privilégiée, gratuite, organisée par le service culturel, sera animée par Vincent Laumailé, PDG du groupe Ucanndri dont dépend la société Lussault, spécialisée dans les domaines de l'horlogerie monumentale (cadrans, martellerie...) et également campaniste

renommé.

Les visiteurs auront ainsi l'occasion de voir de près le mécanisme de l'horloge de l'église Saint-Martin et d'assister à l'intervention d'un spécialiste à son chevet. Avant de retrouver le clocher, l'horloge sera présentée démontée, dans le cadre d'une expo-

sition qui se tiendra, début juin, à la bibliothèque Libre cour.

Mardi 23 février, à 10 h et 14 h, visite de l'atelier du campaniste Lussault, à Tiffauges, en Vendée. Inscriptions obligatoires, tel 02 40 34 76 14 et culture@mairie-vertou.fr

Article paru dans Ouest-France du 13-14 février 2016



Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.

Détail de l'église de Vertou. Photo prise du 1^{er} étage de la Mairie le 30 novembre 2015 à 17H52

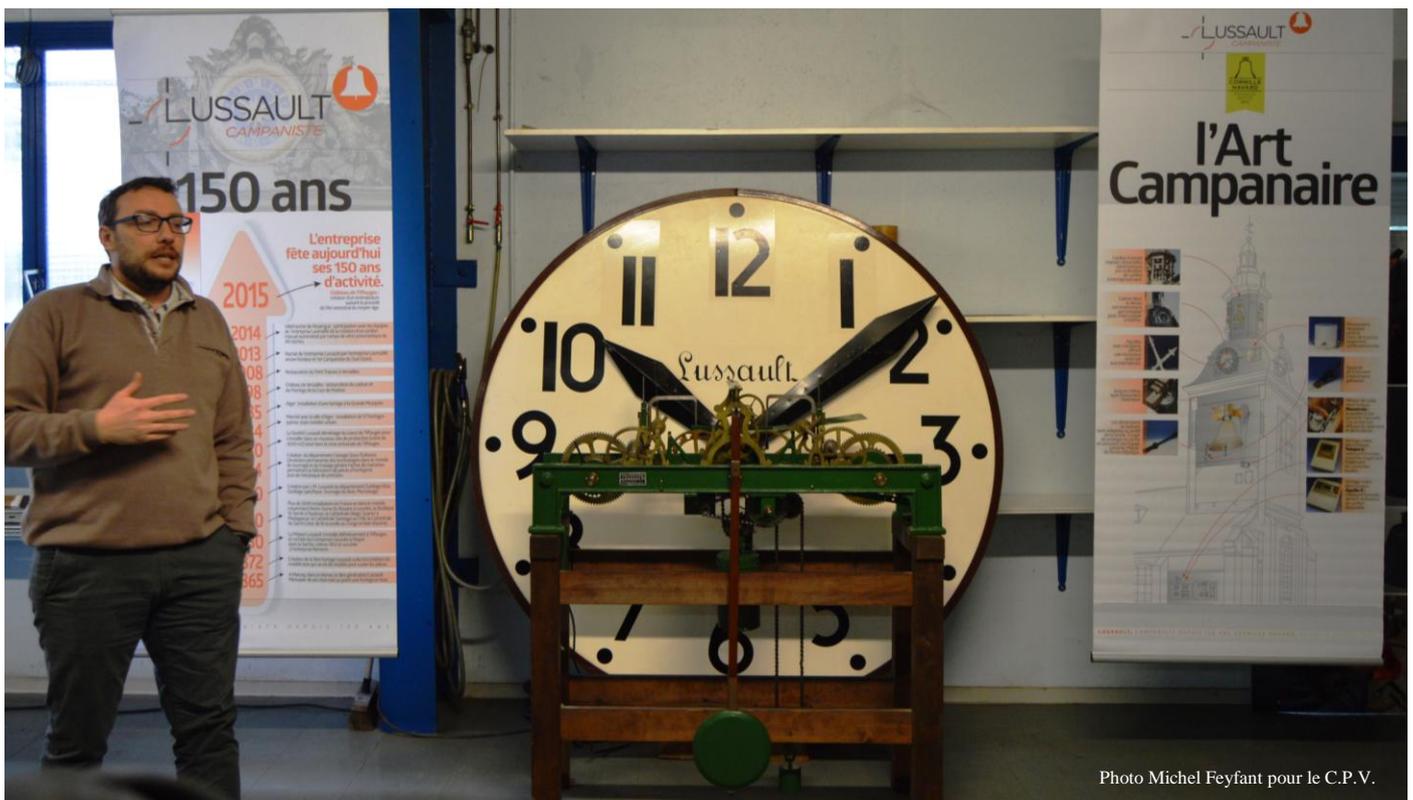


Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.

Visite des ateliers de l'entreprise Lussault, filiale du groupe UCANDRI. Sur photo Mr Laumaille le 23/02/16
Les aiguilles d'un cadran d'une horloge sont toujours arrêtées à 10H10
(esthétisme, visibilité du nom du fabricant)



Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.

Entrée de l'entreprise Lussault à Tiffauges.

Dans les coulisses de l'entreprise Lussault

Article paru dans Vertou Magazine du mois d'avril 2016 N° 322

En marge du projet de rénovation de l'horloge de l'église, des initiatives « grand public » permettent à chacun de mieux appréhender le contexte de ce programme de restauration exceptionnel. Des visites de l'entreprise Lussault ont été organisées en février. L'occasion pour petits et grands de découvrir des savoir-faire méconnus.

66 personnes ont participé à la visite de l'entreprise Lussault le mardi 23 février. Le public a été accueilli par Valérie Brunelière, chargée d'affaires, et Alain Rousselot, directeur du département campanaire-foudre, qui ont pu répondre à leurs premières interrogations.

Des initiatives « grand public » pour découvrir des savoir-faire méconnus

L'entreprise Lussault, située au cœur de la Vendée, a été missionnée par la Ville de Vertou



pour restaurer l'horloge de l'église Saint-Martin. Créée en 1865, la société exerce un savoir-faire reconnu depuis cinq générations.

Vincent Laumailié a amorcé la visite avec un remarquable historique de l'entreprise. En effet, durant les XIX^e et XX^e siècles, bien avant d'être rachetée par la famille de fondeurs de cloches et campanistes Laumailié, l'entreprise familiale Lussault a exporté des horloges monumentales à une échelle mondiale et

a rénové des horloges de lieux prestigieux tels que Versailles. S'en est suivie une explication du métier de campaniste* et du fonctionnement des cloches.

La visite s'est poursuivie par la découverte de l'atelier d'Alexandre Boiseau, où était dispersé le « puzzle » géant de l'horloge de Vertou. Le campaniste a pu évoquer son travail sur la remise en état du mécanisme de la « Vieille Dame de Vertou ». Les participants déjà très curieux

sur place, attendent désormais avec impatience le résultat de cette restauration et pourront, prochainement, profiter d'une exposition pour approfondir le sujet. (Voir encadré)

Campaniste* : praticien d'un métier complexe, artisanal et culturel. Il conçoit, réalise, installe, restaure et entretient les cloches et horlogeries d'édifices. Ce métier fait appel à plusieurs domaines de savoir-faire (charpentier, horloger, mécanicien, électromécanicien, électricien et restaurateur).

Vincent LAUMAILLÉ, PDG du Groupe UCANDRI

« Il est toujours délicat pour un chef d'entreprise et ses compagnons campanistes de se prêter à l'exercice de guide, car notre première fonction est l'application de nos sept métiers. Toutefois nous avons été surpris par la réussite de cette opération tant par la fréquentation importante, que par l'intérêt des visiteurs à la restauration de la l'horloge de l'église de Vertou. Nous remercions les services municipaux pour leur professionnalisme, et tous les visiteurs pour leur intérêt et leur participation en qualité de mécènes. »



Le mécanisme sera exposé à la Bibliothèque Libre Cour du 2 au 29 juin

En juin 2016 : exposition de l'horloge restaurée à Libre Cour. Véritable « puzzle » en trois dimensions, l'horloge de l'église de Vertou a été démontée. Constituée de plusieurs dizaines de pièces mécaniques et structurelles différentes, l'horloge démontée sera présentée au public à Libre Cour, la bibliothèque de Vertou, en juin 2016. Une occasion unique de découvrir ce mécanisme de l'intérieur.

Une opération financée par les vertouviens eux-mêmes qui ont choisi de donner à la Fondation du Patrimoine. Une participation finan-

cière de la part des habitants de la commune qui s'élève aujourd'hui à 4 450€ et qui illustre bien le désir de conserver et de protéger un patrimoine qui leur est cher. Et la rénovation n'est pas encore achevée pour ceux qui souhaiteraient y contribuer.

Appel au mécénat populaire !

La Ville de Vertou s'est associée à la Fondation du Patrimoine, pour lancer une souscription publique afin que les vertouviens qui le souhaitent puissent participer au financement des travaux de réparation de l'horloge publique de l'Eglise Saint-Martin.

Le coût du projet est estimé à 23 000€ HT.

Le mécénat populaire, tant des particuliers que des entreprises, permet aux donateurs de bénéficier de déductions fiscales.

Renseignements sur les déductions fiscales : www.vertou.fr/ / www.fondation-patrimoine.org

Comment faire un don ?

Par courrier : envoyez le bon de souscription avec votre règlement par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine. Des bons de souscriptions sont disponibles à l'hôtel de ville et au service culturel.

Par internet : faites un don en ligne sécurisé sur : www.pays-de-la-loire.fondation-patrimoine.org

3 - Le mécanisme de l'horloge, démonté, est présenté au public lors d'une exposition entre le 2 et le 29 juin, à la bibliothèque "Libre-Cour" de Vertou. Article ci-dessous provenant de : Vertou magazine de mai, N° 323

DU 2 AU 29 JUIN

Exposition du mécanisme de l'horloge à Libre cour



Lancée en début d'année, le projet de restauration de l'horloge de l'Eglise Saint Martin suit son cours. Après la visite en février de l'entreprise Lussault, à laquelle cette importante restauration a été confiée, tous les Vertouviens pourront découvrir en juin, à Libre Cour, l'exposition du mécanisme de l'horloge, avant que l'ensemble des pièces soient remontées. Une occasion unique et exceptionnelle de découvrir l'incroyable histoire de cette « vieille dame », fabriquée en 1891, qui est aussi un modèle unique par sa taille imposante.

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Vertou s'est associée à la Fondation du Patrimoine, pour lancer une souscription publique afin que les Vertouviens qui le souhaitent puissent participer au financement des travaux de restauration. Le mécénat populaire tant des particuliers que des entreprises permet aux donateurs de bénéficier de déductions fiscales.

Renseignements sur les déductions fiscales : www.vertou.fr/ / www.fondation-patrimoine.org

Visites libres et gratuites, accessibles au grand public aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Certains créneaux seront réservés aux écoles.

Vernissage, pour le mécanisme de l'horloge de l'église de Vertou, le 2 juin 2016. De gauche à droite : le Père Pierrick Feildel, Marie Sliwinski adjointe à la Culture, Thierry Panaget Délégué Départemental de L.A. pour la Fondation du Patrimoine



Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.



Carte postale ancienne représentant "L'Eglise, côté sud". Non circulé



Carte postale ancienne montrant l'Eglise de Vertou



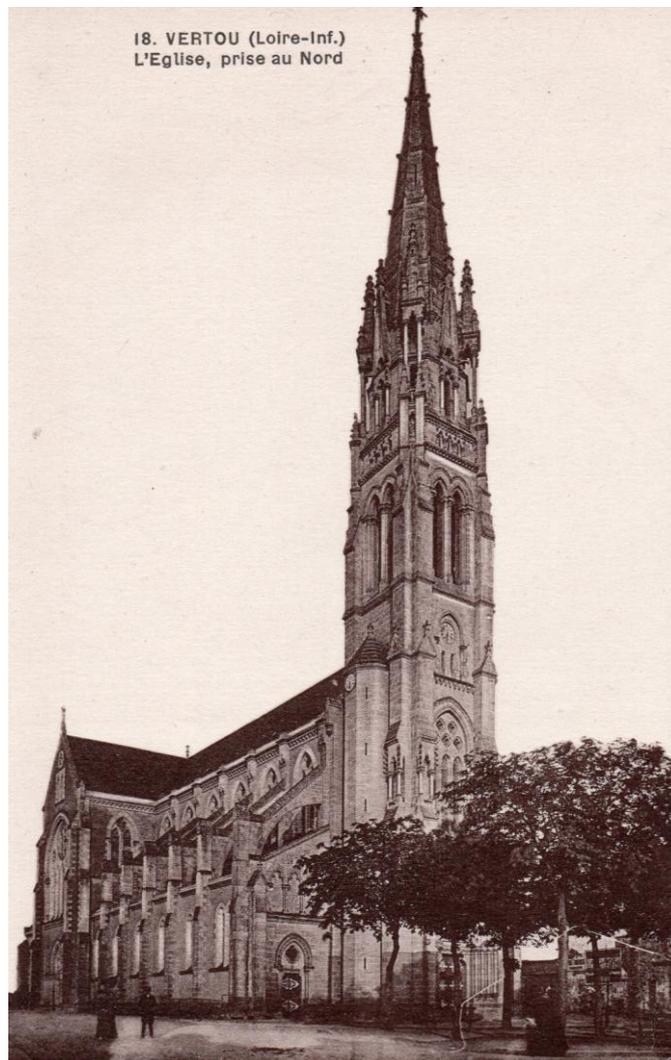
Verso de la carte postale ayant circulé en 1908

La présentation de l'horloge de Vertou en juin, n'a pu se faire, car un problème de pièces du mécanisme a pris du retard.

oooooooooooooooooooo



Carte postale ancienne représentant "l'Eglise vue de la route du Chêne". Non circulé



Carte postale ancienne représentant "L'Eglise prise au nord". Non circulé

4 - Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 Septembre 2016 à Vertou. Présentation du mécanisme, aux Associations, le 16 septembre de 14H00 à 16H30

Ci-dessous : l'horloge monumentale

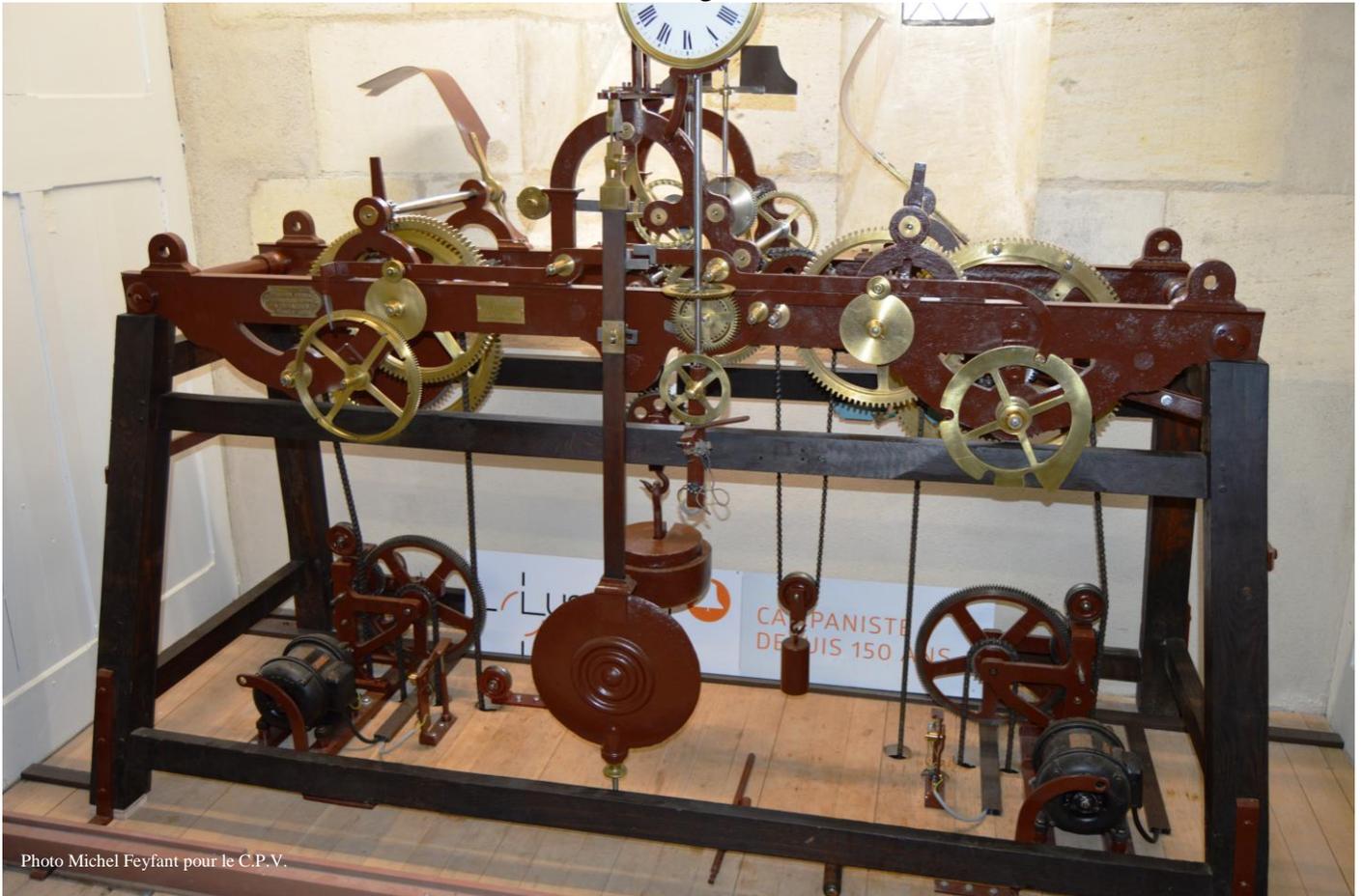


Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.

Ci-dessous : le C.P.V. regardant le mécanisme de l'horloge monumentale



Photo Michel Feyfant pour le C.P.V.



Carte postale ancienne représentant "L'Église"



Verso de la carte postale ayant circulé en 1906